

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 21 février 2022 à 20 heures
publié le 23 février 2022
(Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-et-un du mois de février à vingt heures, dans le contexte de la pandémie de covid-19, le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé dans la salle ordinaire de ses réunions, en l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie COURTIN, Maire, en session ordinaire.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 24

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de votants : 25

Date de la convocation : 11 février 2022

Date d'envoi par courrier électronique : 14 février 2022

ÉTAIENT PRESENTS (24) : M. Jean-Marie COURTIN, M^{me} Nathalie DENIS, M. Michel FALANTIN, M^{me} Nicole BRUNEAU, M. Alain DEJEAN, M. Joseph JAFFRÈS, M. Jacques GRIFFOUL, M^{me} Josianne MARTINEZ-CLAVEL, M. Jean-Marie RIVAL, M^{me} Dominique SCHWARTZ, M. Nicolas QUENTIN, M^{me} Christine OUDET, M. Philippe DELCLAU, M^{me} Delphine COMBEBIAS, M. Lionel BURGER, M^{me} Mélissa SÉVERIN, M^{me} Anaïs MARCHESI, M. Jean-François VARGUES, M^{me} Nicole ESPAGNAT, M. Patrick PARANT, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M. Joël PÉRIÉ, M^{me} Liliane ÉLICHABE, M. Lionel MAURY, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIT EXCUSEE AVEC POUVOIR (1) ET ÉTAIENT ABSENTS (2) : M^{me} Nathalie CABRIÉ (absente), M^{me} Fabienne GABET (pouvoir n° 1 à M. Alain DEJEAN), M. Thomas MALBEC (absent).

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistait à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

A – Nomination d'un(e) secrétaire de séance

Mme Josianne CLAVEL-MARTINEZ est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

B – Adoption du procès-verbal de la séance du 21 décembre 2021 : adopté à l'unanimité, sans observation.

C – Ordre du jour et conflits d'intérêt

Monsieur le Maire invite les élus à parer aux conflits d'intérêt pouvant apparaître dans l'ordre du jour et à ne participer ni aux débats ni au vote pour les points concernés.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2022 :

Communication au conseil municipal

01 – Décision n° 01 / 2022 – M. Nicolas PETITFRÈRE – Convention mise à disposition occasionnelle piste d'athlétisme des Hermissens : pris acte.

02 – Décision n° 02 / 2022 – Guilde des Carillonneurs de France – Renouvellement d'adhésion 2022 et cotisation : pris acte.

03 – Décision n° 03 / 2022 – Fondation du Patrimoine – Adhésion et cotisation 2022 : pris acte.

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL – GOUVERNANCE - PERSONNEL

01 – Communauté de communes Quercy Bouriane – Rapport d'activité 2020 – Communication au conseil municipal : adopté par vingt-quatre voix pour et une abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL qui n'a pas pu consulter ce rapport sur le site de la CCQB)

02 – Communauté de communes Quercy Bouriane – Modification des statuts – Adoption de la compétence optionnelle *Santé* : adopté à l'unanimité.

03 – Dotation d'équipement des territoires ruraux DETR 2022 – Centre équestre de Roquemeyrine – Panneaux photovoltaïques : adopté à l'unanimité.

04 – Dotation d'équipement des territoires ruraux DETR 2022 – Centre technique municipal – Panneaux photovoltaïques : adopté à l'unanimité.

05 – Personnel municipal - Budget principal – Création de poste *Parcours Emploi Compétence* : adopté à l'unanimité.

06 – Personnel municipal – Budget annexe de l'eau – Création de poste d'adjoint technique : adopté à l'unanimité.

07 – Association parentale *Écoute s'il joue* – Actualisation de la convention pour la mise à disposition d'une animatrice musicale 2021-2022 : adopté à l'unanimité.

URBANISME – PLAN LOCAL D'URBANISME – ÉQUIPEMENTS – FORETS – TRAVAUX

08 – ENEDIS – CETERC– Mont Saint-Jean – Raccordement électrique basse tension – Convention de servitude : adopté à l'unanimité.

09 – FDÉL – EREL – Verdié-Haut – Raccordement électrique basse tension – Convention de servitude : adopté à l'unanimité.

CULTURE - PATRIMOINE - TOURISME

10 – École de musique municipale – Don d'un piano *Rippen* : adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si elle a des questions diverses à formuler.

Mme Josianne CLAVEL-MARTINEZ, MM. Lionel BURGER et Lionel MAURY officialisent leur démission de conseillers délégués auprès de l'Office municipal des sports (OMS).

Monsieur le Maire remercie Mme Nathalie CABRIÉ et M Michel FALANTIN pour le travail réalisé dans les dossiers.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21 heures 10.

Le Maire,
Jean-Marie COURTIN

